

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Numéro 361 | Novembre 2014

La fracture numérique

LE DOSSIER

Événement:
Les mots nous rassemblent

Nouveauté:
Repair Café

Jeune public:
Le bonheur avec Jackylou

**Redécouvrez
nos produits pour
la Saint Nicolas:
nos petites figurines
en massepain cru
ainsi que
les massepains cuits
et le macaron
100% amandes...**

Sommaire

Novembre 2014 | n° 361

- | | | | |
|------------------------------|---|--------------------------------|---|
| <p>3
4</p> | <p>EN OUVERTURE
DOSSIER DU MOIS
La fracture numérique:
attention danger! / 4</p> | <p>14</p> | <p>LE SAVIEZ-VOUS?
Quelques pas plus loin / 17</p> |
| <p>9</p> | <p>ACTU CULTURE
Événement:
Les mots
nous rassemblent / 9
Cinéma:
Ciné-Zag revient:
«Doppo Mezzanotte» / 10
Café du monde:
Karim Baggili
en concert / 10
Découverte:
La Slovaquie, renaissance
des couleurs / 10
Jeune public:
Poil au rideau! / 11
+50:
Thé dansant / 11</p> | <p>16</p> | <p>ASSOCIATIONS
Activités:
Zapping / 16
Talent:
Une disonaise primée / 17
Commémoration:
La flamme du souvenir / 18
Nouveauté:
Un «Repair café» / 18</p> |
| <p>13</p> | <p>LES AMIS
D'ADOLPHE HARDY</p> | <p>21
23</p> | <p>BIBLIOTHÈQUE
ACTU CULTURE
Agenda / 21
PAGES COMMUNALES</p> |



ÉDITO

Présence TV, c'est pour très bientôt...

Présence TV, cela fait un petit temps qu'on vous en parle. Après l'idée, la réflexion, la mise en place du projet, une obtention de subsides, le rassemblement d'une équipe et une série d'essais, le Centre culturel se trouve à quelques pas seulement de la diffusion de la première émission de sa web-télé citoyenne et participative. Citoyenne, parce qu'elle entend développer des sujets qui participent au développement de la citoyenneté et de ses valeurs positives, pour davantage de vivre-ensemble. Participative parce que les

reportages et dossiers sur l'actualité disonaise seront réalisés en collaboration directe avec la population. Et ce, grâce au travail avec nos partenaires, mais aussi avec vous, qui êtes Disonais et qui avez envie de prendre part à un projet qui entend démontrer que bien des choses se passent à Dison et des bonnes, qui plus est. Ce mois de novembre verra donc débarquer sur le net les reportages réalisés par les équipes de Présence TV. Restez vigilants, car plutôt qu'un long discours, maintenant, c'est place aux images!

Jérôme Wyn
Directeur

Le mot de la Présidente Rubans roses, ne soyons pas neuneu



Véronique Bonni
Présidente

Octobre. Les feuilles d'automne qui s'amassent sur le sol, la foire à Liège, les matins où l'on hésite entre le pull d'hiver et le t-shirt, les rubans roses. Les quoi? Comment? Ne me dites pas que vous avez su passer, toutes ces années, à côté des petits rubans rose bonbon symbolisant la lutte contre le cancer du sein, si? Ils sont partout: sur les vêtements,

les céréales, les cosmétiques, les bijoux. Partout. Un bout de tissu épinglé qui m'amène à une réflexion plus profonde: est-ce qu'on n'en ferait pas un peu trop autour de ces deux boucles? Entendez-moi bien, je ne me demande pas si on n'en fait pas trop pour la maladie qui touche près d'une femme sur neuf, non, mais est-ce qu'on n'en ferait pas trop autour de l'action du ruban rose? Trop pour la communication, pas suffisamment pour la recherche de traitement. Je m'explique. L'action le ruban rose, ce sont des sponsors. Beaucoup de sponsors qui provoquent un déferlement de rose sur le monde occidental durant un mois. Tous les produits sont passés à la rosifieuse, une vraie industrie d'humanité. Quel pourcentage des produits roses vendus reversent les marques à la recherche sur le cancer du sein? La plupart d'entre elles n'en pipe mot. En levant, encore un peu plus, un coin du ruban, on se rend vite compte que parmi les marques participant à l'action, certaines utilisent des produits potentiellement cancérogènes. Pas joli, joli. Visiblement, du côté de ces marques, on est d'accord pour s'attaquer au cancer du sein, mais pas à n'importe quel prix. En surface. En grandes surfaces. Alors, porter le ruban rose, je veux bien: oui à la prévention, oui au dépistage, oui au traitement, oui au soutien... Mais ne soyons pas neuneu, gardons notre esprit critique: tout n'est pas rose.

Véronique Bonni
Présidente

SEAT



SEAT LEON **KIT ROUES HIVER OFFERT**
MAINTENANT AVEC PACKS D'OPTIONS GRATUITS
SUR TOUTE LA GAMME

TECHNOLOGY TO ENJOY

Richement équipée en technologies innovantes telles que l'assistance au maintien de voie, le système de détection de fatigue ou les phares avant full LED, la nouvelle SEAT Leon est entièrement dédiée au plaisir de conduire, à la sécurité et au bien-être de toute la famille. Et comme la générosité fait aussi partie de ses gènes, elle vous est aujourd'hui proposée avec packs d'options gratuits.

SEAT.BE

3,3 - 6,6 L/100 KM 87 - 154 G/KM

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Informations environnementales disponibles sur www.seat.be/environnement (A.R. 19/03/2004). Modèle illustré avec options: 23.450€ TVAC. Action valable du 01/09/2014 au 29/09/2014 inclus. E.R.: D'leteren, SEAT Import, BCE n°0403.448.140.

**GARAGE
LIÉGEOIS**

Nos occasions My Way:
www.garageliegeois.be

Rue Pisseroule 142
4820 Dison
Tél. 087 33 73 45
Fax: 087 31 74 53
info@liegeois.seat.be



Le dossier:

**LA FRACTURE
NUMÉRIQUE**

Lire pages 4 à 7

PRÉSENCE Mensuel d'éducation permanente tiré à 6 200 exemplaires distribués toutes boîtes • **Rédaction:** Jérôme Wyn, Frédéric Muller, Cécilia Rigaux • **Mise en page et photos:** Centre culturel de Dison • **Publicité:** Evelyne Rouvrou • **Éditeur responsable:** Centre Culturel de Dison • Rue des Écoles, 2 à 4820 Dison • Tél. 087 33 41 81 • Fax 087 35 24 84 • presence@ccdison.be • www.ccdison.be

La fracture numérique: attention danger!

Depuis les années 90, les technologies de l'information

et de la communication ont envahi la vie privée des citoyens.

Progressivement, la démocratisation des ordinateurs et le développement d'Internet ont profondément modifié nos sociétés. Face à ces changements, nous ne sommes néanmoins pas tous égaux. Des inégalités existent. En termes d'accès, mais pas uniquement. C'est ce qu'on appelle la fracture numérique. Pour s'en faire une idée plus précise, la comprendre et essayer de la limiter au mieux, beaucoup de choses sont à faire. C'est le dossier de cette édition de **Présence**.

« Les risques d'exclusion existent toujours »

Gérard Valenduc est co-directeur du Centre de recherche de la FTU (Fondation Travail-Université) et professeur invité aux universités de Namur et Louvain-la-Neuve. Il est docteur en informatique et diplômé de troisième cycle en physique nucléaire. Il s'est spécialisé dans la recherche sur la dimension humaine et sociale des changements technologiques et sur la sociologie des sciences et des techniques. Ses recherches et publications concernent les mutations du travail liées à la diffusion des technologies de l'information et de la communication, l'exclusion et l'inclusion numériques, les relations entre technologie et société.



Gérard Valenduc
Co-directeur
du Centre
de recherche
de la FTU
Docteur
en informatique

Présence: Qu'entend-on par fracture numérique?

Gérard Valenduc: On utilise le terme *fracture numérique* depuis une dizaine d'années pour désigner les inégalités sociales qui existent entre les personnes qui ont accès aux nouvelles technologies de l'information et celles qui n'y ont pas accès.

Cela concerne combien de personnes?

Il faut tout d'abord dire que le terme *fracture numérique* a désormais moins de sens. En 2005, quand le gouvernement a mis en place un plan national de lutte contre la fracture numérique, les chiffres étaient

très différents. Près de la moitié de la population n'utilisait pas Internet, par exemple. Aujourd'hui, selon les tranches d'âges, on peut dire qu'entre 80 % et 90 % de la population utilise occasionnellement ou régulièrement d'Internet. Si la barrière de l'accès s'est réduite, une inégalité dans les usages persiste. On parle d'ailleurs plus volontiers aujourd'hui de fracture numérique au second degré. Bien que beaucoup de personnes aient accès aux technologies, cela ne signifie pas qu'ils ont les compétences pour s'en servir. Les risques d'exclusion existent donc toujours. Ils sont d'ailleurs plus profonds qu'auparavant même si, dans les chiffres, la taille de la fracture est moins large.

Qui est touché par la fracture numérique?

Statistiquement, les personnes de plus de 65 ans sont les plus touchées (55 % des non-utilisateurs ou utilisateurs épisodiques d'Internet), mais il faut nuancer les chiffres car il ne s'agit pas forcément d'une exclusion au sens stricte. Un grand nombre de ces personnes ont simplement fait le choix de ne pas avoir Internet. Il existe aussi toute une série de facteurs d'exclusion au premier rang desquels on retrouve le niveau des revenus et le niveau d'instruction. Viennent ensuite les facteurs liés au logement – moins problématiques depuis

l'essor des smartphones – à l'incapacité de travail, à l'invalidité ou à la maladie. Ces facteurs s'additionnent souvent et empêchent alors, soit d'avoir accès à la technologie, soit d'acquérir les compétences pour en faire usage. C'est cette fameuse fracture au second degré qui est aujourd'hui la plus problématique.

Quels sont les conséquences de cette fracture?

Dans nos sociétés modernes, il existe une espèce d'injonction permanente à être connecté. Tout le monde s'attend à ce que chacun puisse avoir accès et utiliser Internet. C'est évident dans le domaine commercial, avec les achats en ligne par exemple, mais c'est aussi le cas dans le domaine de la gestion administrative. Le risque de fracture est plus important car une personne qui n'a pas accès à Internet, ou ne sait pas l'utiliser, peut se retrouver dans l'incapacité de « bien » fonctionner au sein de la société, ne serait-ce que pour remplir certaines obligations administratives ou s'abonner à divers services. De nombreux témoignages, au sein des administrations communales ou de l'Onem par exemple, vont dans ce sens. Les personnes qui se présentent à eux sont parfois hyper connectés mais sont pourtant incapables de remplir un CV ou un formulaire en ligne. Avoir un compte Facebook ne signifie

pas qu'on est capable de manipuler l'ensemble des usages liés à Internet.

Quels sont les solutions envisageables pour la réduire?

Les solutions sont sociales et culturelles. Il faut mettre en place des structures d'accueil, tels que les EPN – Espaces Publics Numériques – ou tout type de lieu d'accompagnement où l'on peut apprendre à faire usage de ces technologies. Il faut aussi promouvoir les réseaux de partage d'expérience. Les seniors sont souvent assez doués là dedans. Ils se réunissent pour échanger des savoirs et se serrent les coudes pour vaincre les obstacles. Parmi les seniors, on remarque aussi qu'ils bénéficient souvent d'un accès Internet *par procuration*, c'est-à-dire que c'est un membre de la famille qui gère leurs services en ligne.

Notre société vit un grand paradoxe. Pratiquement tout le monde est connecté, pourtant il existe encore un pourcentage trop important de personnes qui n'ont pas les compétences ou l'expérience pour tirer profit de cette connexion. Si on ne veille pas à lutter contre la fracture, ces gens seront irrémédiablement fragilisés au sein d'un système qui se construit de plus en plus à travers l'usage des technologies. Il ne s'agit donc plus de favoriser l'inclusion numérique mais de s'occuper des publics exposés à l'exclusion sociale. ●

“ Dans nos sociétés modernes, il existe une espèce d'injonction permanente à être connecté. ”

À Dison: bientôt un EPN?

Dans notre commune, différentes initiatives existent pour favoriser l'accès aux nouvelles technologies et notamment aux ordinateurs et à Internet. C'est notamment le cas du côté de l'Agence de Développement Local.

Depuis quelques mois, l'Agence de Développement Local de Dison a réouvert un espace Internet. Cet espace met des ordinateurs à disposition des visiteurs afin de consulter des offres d'emploi et de formations, d'aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation ou encore d'aider à l'utilisation du matériel informatique pour des démarches administratives. Cet espace Internet ne pourrait cependant constituer qu'un premier pas, d'importance certes, en vue, d'ouvrir d'ici peu un EPN (espace public numérique) – lire interview page précédente. Un EPN est un espace accessible à tous et qui offre à un groupe-cible prioritaire la possibilité d'accéder

gratuitement à Internet. Les gens peuvent y obtenir un encadrement, qu'ils soient à la recherche d'un emploi ou d'une habitation, qu'ils souhaitent obtenir des renseignements sur une activité culturelle ou sur plusieurs services de base (par exemple des services administratifs ou des services bancaires). Un espace public numérique contribue non seulement à faciliter l'accès pour les groupes à risque, mais il propose aussi une formation de base relative à l'utilisation d'Internet. L'espace Internet est actuellement ouvert tous les jours de 9 à 16 heures. ●

infos

087 32 15 40 ou à l'accueil de l'Agence de Développement Local: rue Albert 1^{er}, 132.



Photo - Un espace public numérique verra bientôt, on l'espère, le jour à Dison.

Promotion sociale

L'antenne disonaise de l'Institut d'enseignement de promotion sociale propose également un module baptisé Informatique: utilisation de logiciels et d'Internet. Il est accessible aux adultes et jeunes de plus de 15 ans. ●

infos

087 23 04 60
promotionsocialedison.be

+50 Dison

+ 50Dison (mouvement social des aînés Enéo) propose des cours d'informatique. Des séances d'apprentissage de l'outil informatique ont lieu à certains moments de l'année suivant les demandes. ●

infos

Jean-Claude Hamers
0485 72 91 99
www.plus50dison.be

Le Mobi'TIC vient chez vous

Afin de soutenir les seniors actifs dans l'apprentissage de l'utilisation d'Internet, la Province de Liège propose des animations itinérantes dans les infrastructures publiques et privées accessibles à ceux-ci, en partenariat avec les pouvoirs locaux et le réseau associatif.

C'est grâce au Mobi'TIC, une structure itinérante qui part sur les routes, que des initiations sont données aux seniors actifs sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et Internet.

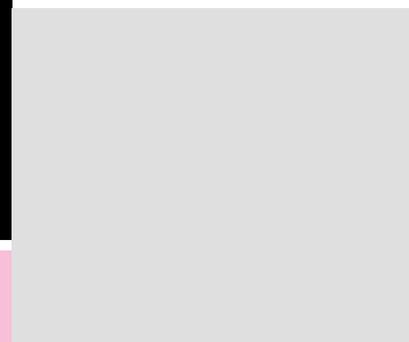
La volonté, via cette nouvelle initiative, est de rompre l'isolement et lutter plus efficacement contre l'exclusion des seniors, ainsi que maintenir leur autonomie le plus longtemps possible,

le tout en améliorant leur utilisation des «TIC» (technologies de l'information et de la communication) et d'Internet. Vous faites partie des nombreux seniors désireux de s'initier à l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies, au sein d'une association ou non? N'hésitez pas le Mobi'TIC est là pour vous aider! ●

infos

04 237 34 90
0475 75 64 58
provincedeliege.be/fr/mobitic

“ Rompre l'isolement des seniors et maintenir leur autonomie. ”



Photos - Apprendre en un clic gratuitement, c'est possible grâce au Mobi'Tic de la Province de Liège.



Photo - Actuellement, un espace Internet accueille gratuitement le public dans les bureaux de l'ADL.



AUTO ÉCOLE SECURITY
LUC HOMMEL 7 - DISON
PERMIS TOUTES CATÉGORIES TÉL. BUREAU 087 33 01 06

Peinture - Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

JOËL PAULY

MONT, 103 - 4820 DISON - TEL: 087/34 05 75

Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE - CLÉS - TÉLÉCOMMANDES

HORAIRE PROVISoire:
Ouvert les mardi, jeudi et samedi
de 10 h à 15 h;
Mercredi et vendredi
de 11 h à 18 h.

RUE DE LA STATION, 8 - DISON
TÉL: 087 / 34 05 31

Chris Coiffure

À votre service,
au salon ou à domicile
Chris Coiffure
26, rue du Paradis - 4800 Verviers
Tél: 087 / 31 29 26

ENTREPRISE DE RAMONAGE ET ENTRETIEN CHAUFFAGE BRÛLEUR

Michel COLLINGS
SUR LE TOMBEUX, 18
4821 ANDRIMONT
Tél.: 087 31 05 34

PIERRE FANIEL
Sculpteur
Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

ASSURANCES Serge Noblué
SPRLU — COURTIER EN ASSURANCES ET PRÊTS

O.C.A. n°24637
Ancienne Voie de Liège, 7 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/44 55 56 - Fax: 087/44 60 22
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

DISTILLERIE Saint-Hubert

S.A. **neuycken's** product

22, Rue de Henri-Chapelle - B-4821 ANDRIMONT
Tél.: 087/33.71.57 - 33.71.58 - Fax: 087/34.14.52
LE SPECIALISTE VINS ET ALCOOLS

RBP CONSTRUCTION
Entreprise générale de construction

*Construction *Rénovation *Isolation *Aménagement extérieur

Votre projet, notre réalisation.

Fax: 087/70 15 09 GSM: 0498/23 02 60 0493/49 63 82 0492/71 63 25
www.rbpconstruction.be

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Fabrication Maison

TRAITEUR CRÈMERIE
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile (Fermé le mercredi après-midi) 4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT

Événement |

Les mots nous rassemblent

Les mots seront une nouvelle fois à l'honneur au Centre culturel, pour une deuxième édition de *Les mots nous rassemblent*, du 28 novembre au 6 décembre. Découvrez tous les détails de ces journées « mot-numentales »!

Vous êtes amoureux des livres et des mots et vous pensez qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans la construction de notre société? Les mots racontent, jouent, dénoncent, affirment, démentent, touchent, accusent, pardonnent... Ils nous rassemblent dans nos diversités, nous ouvrent au monde et à l'autre tout en nous permettant d'exprimer notre individualité. Venez les célébrer avec nous lors de grandes journées d'échanges, sans gros mot ni demi-mot, pour passer un formidable « mot-ment », au bas mot!

Vendredi 28/11

- 10 h: « Semons des Livres dans la ville » – Rejoignez les citoyens qui investiront la ville pour y « semer » des livres (fournis par nos soins). Ceux-ci symboliseront la volonté de chacun, quel que soit son âge, son sexe, son origine ou son statut social, de continuer à enrichir la vie socio-culturelle de la ville, de combattre les préjugés par l'éducation et le partage, d'exprimer ses opinions, ses idées et ses sentiments et de faire en sorte que la diversité soit un atout! Départ prévu au parking Kartheuser, en face du Centre culturel de Dison.
- 11 h: Rencontres, lectures et dédicaces. – La Régie de quartier Havre-sac sort son premier recueil de nouvelles. Lectures, dédicaces et verre de l'amitié sont au programme de cette matinée pleine de surprises avec les auteurs.
- 20 h: « Chemin Faisant » – Le comédien Jean Delval et la Cie All'Arrabbiatta vous ont

concocté une soirée étonnante autour de textes et de chants engagés, contre la précarité et les exclusions.

Samedi 29/11

- 14h: Lectures publiques de textes sur le thème de la guerre 14/18. « Lettres aux poilus » par le PAC/le Moderne + « Ma petite boucherie » par Michaël Lambert. En soirée, Paul Blanjean vous propose une soirée exceptionnelle autour de la sortie de son dernier livre. Ce recueil poétique mélange textes de l'auteur et photos d'œuvres spécialement réalisées par des artistes plasticiens de la région.
 - 18h: Vernissage de l'exposition des œuvres et verre de l'amitié.
 - 20h: Spectacle orchestré par Paul Blanjean mêlant lectures et musique live!
- Toutes les activités ont lieu rue des Écoles, 2 à 4820 Dison (Bibliothèque Pivot+ Centre culturel). Infos au 087 33 41 81.

Concert: Sèchelekissaspasse

Originaire de Liège, Michel Azais, maintes fois couronné de prix musicaux, prône un retour aux sources dans un monde dominé par l'anglais et le français: il chante en wallon. Il voit dans cette langue du rythme, de la musicalité et, surtout, de l'authenticité: elle regorge de tant de richesses qu'elle est idéale pour exprimer toutes les nuances d'une histoire. Déjà connu des scènes de chanson française et wallonne, Michel Azais présentera à Dison son nouvel album *Sèchelekissaspasse* et nous emmènera véritablement au cœur de la langue de nos grands-parents et de nos



racines. Accompagné d'Olivier Fanuel à la contrebasse et Raphaël Pire à la batterie, il chantera ses *folk songs*, teintées de blues américain et hautes en couleurs grâce au wallon. Mer. 3 décembre à 20 h Salle du Rez - 10 €

Soirée impertinente autour de Jean Ferrat

Jurassien d'adoption depuis 1962, le poète Guy Thomas est né à Ensival en 1934. Durant 40 ans, il fut l'ami de Jean Ferrat pour qui il écrivit une quarantaine de chansons dont celles du fameux album *Je ne suis qu'un cri*. Le chanteur dira du poète: « Un homme attachant, un style très dur, très âpre, très critique, très polémique aussi mais plein

d'un grand humour ravageur ». C'est la toute première fois que Guy Thomas se produira dans sa région natale à laquelle il demeure sentimentalement très attaché. Une occasion unique de découvrir un célèbre ambassadeur de notre région. Ce spectacle est né d'une coopération entre les Centres culturels de Welkenraedt, Dison et Verviers ainsi que Télévesdre et la Ville de Verviers. • Sam. 6 décembre à 20 h Salle Le Tremplin - 20 € / 15 € Réservations: 087 33 41 81

Photos - Un concert en wallon du liégeois Michel Azais est notamment au programme de cette deuxième édition des Mots nous rassemblent.

Cinéma |

Ciné-Zag revient!

Le cinéma italien sera cette année encore à l'honneur au Centre culturel de Dison. En collaboration avec l'ASBL Casa Nostra, nous sommes en effet heureux d'accueillir pour la deuxième fois des rendez-vous chaleureux dans le cadre du cycle Ciné-Zag.

Anouveau aux commandes, le cinéaste verviétois Paolo Zagaglia décortiquera pour vous trois films incontournables de la production italienne. Après la projection, avec la bonne humeur qui le caractérise, il vous proposera d'échanger avec lui vos critiques et vos opinions, dans la plus pure tradition du ciné-club comme on en fait plus!

Au programme, trois mercredis qui mêlent donc détente et culture et qui raviront les amoureux de l'Italie et les cinéphiles. Deuxième rendez-vous: *Doppo mezzanotte* (Après minuit), de Davide Ferrario (2005). Un film brillant, une des plus belles promesses du cinéma italien d'aujourd'hui. L'histoire d'un amour fou entre deux jeunes, mais aussi un film sur l'amour du cinéma, avec des séquences de l'histoire du cinéma, notamment

de Buster Keaton, le tout tourné dans l'exceptionnel monument symbole de Turin, la Mole Antonelliana. ●

infos

Jeudi 20 novembre à 20 h
Centre culturel de Dison
Salle du Rez - 3€



Café du Monde |

Karim Baggili en concert

Notre cycle Café du monde, proposé en collaboration avec le FEL, évolue afin de vous faire vivre une véritable expérience musicale, philosophique et culinaire!



Vous pouvez désormais arriver un peu plus tôt, payer un peu moins cher et participer à un grand café citoyen autour d'un thème de société. Des personnes de référence seront là pour répondre à vos interrogations ou alimenter le débat. Vous participerez aux conversations ou écouterez simplement ce que les autres

ont à dire. Le but est de partager un moment tous ensemble afin de découvrir différentes opinions autour d'un sujet précis, de rester informé et pourquoi pas de donner son point de vue. Le thème de la soirée sera « Que reste-t-il des révolutions arabes? ». Un intervenant fera le point sur ces événements historiques et s'attardera en particulier sur les conséquences actuelles de ces phénomènes.

Place ensuite à Karim Baggili, qui nous fera l'honneur de clôturer cette soirée. Ce musicien hors pair, plusieurs fois récompensé, viendra ensorceler la scène du Centre culturel avec ses ambiances qui font voyager... Laissez votre curiosité vous guider vers ce nouveau spectacle de Karim Baggili. ●

infos

Samedi 8 novembre
18 h 30: Café citoyen: « Que reste-t-il des révolutions arabes? »
20 h: Concert de Karim Baggili
Centre culturel de Dison - Salle du Rez
Café citoyen + concert: 6€ / Concert seul: 10€ / Petite restauration: 4€
087 33 41 81

Jeune public |

Poil au rideau!

Les spectacles pour enfants font leur retour au Centre culturel. Et cette année, place à un nouveau nom pour ce cycle jeune public. Ce sera désormais « Poil au rideau! » Un cycle que nous proposons par ailleurs en collaboration avec nos voisins du Centre culturel régional de Verviers. Ainsi associés, c'est un programme de spectacles des plus alléchants qui vous est présenté. Retrouvez ici nos rendez-vous de novembre!



Le bonheur c'est maintenant

Jackylou - Chansons
Ce n'est un secret pour personne, Jackylou est de retour pour la plus grande joie des enfants. Accompagné autrefois de sa poule Odile, il nous revient avec des musiciens, sa guitare et 100% de nouvelles chansons. Auteur, compositeur, interprète, plus espiègle encore et toujours proche des petits, il n'a rien perdu de sa complicité avec le public. Il nous propose des chansons tour à tour douces et entraînantes qui racontent l'univers de l'enfance avec humour et dérision... Un véritable régal!

Jackylou, dans un répertoire intimiste mêlant rires et émotions, fait participer les petits bouts avec respect. Chacune de ses chansons est une histoire savoureuse rappelant de merveilleux moments aux petits dès 5 ans, comme aux grands, tout en défendant les

valeurs qui l'animent. Un spectacle à savourer en famille en toute innocence.

Mercredi 19 novembre à 14 h
Centre culturel de Dison
Salle Le Tremplin
Entrée: 6€ / 5€ (réduction groupe à partir de 8 pers.)
087 33 41 81

Le Prince heureux

Racagnac Prod. - Théâtre
Entrer dans un monde du prince heureux, c'est un cadre intime où chacun vit chez soi, mais où l'arrivée d'un oiseau migrateur risque bien de bousculer les regards de chacun. L'orage passe et de nouvelles histoires d'amitié se tissent... Dès 5 ans.
Dimanche 23 novembre à 16 h
Centre culturel de Verviers
Espace Duesberg
Entrée: 6€ / 5€ (réduction groupe à partir de 8 pers.)
Tél. 087 39 30 30



Découverte |

Slovaquie, renaissance des couleurs

C'est un pays méconnu d'Europe Centrale qui mérite de sortir de l'ombre que Michèle et Jean Meuris vous invitent à découvrir dans le cadre des Voyages du mercredi proposés par le Centre culturel et le club-photo Phodiac.

Si la Slovaquie conserve en mémoire les stigmates de son histoire tourmentée elle dévoile aussi un riche patrimoine laissé à l'abandon durant la période communiste mais qui, depuis peu, retrouve l'éclat de ses charmes. Nous la découvrirons dans ses parcs naturels, véritables écrans verts préservés de la surexploitation forestière où vivent encore les loups, lynx et ours bruns. Sur les pistes de randonnées les

mieux balisées d'Europe, qui serpentent montagnes et vallées d'un bout à l'autre du pays. Dans ses villes thermales et médiévales, ses villages pittoresques, ses fêtes populaires et religieuses. ●

infos

Mercredi 5 novembre à 14h30
Centre culturel de Dison
Salle des fêtes
Entrée: 3€
087 33 41 81

Recherche artistes...

Vous habitez Dison et vous êtes artiste, quelle qu'elle soit la discipline? C'est vous que nous cherchons!

Le Centre Culturel de Dison est toujours en quête de nouveaux talents à révéler au reste du monde. Si nous ne vous connaissons pas encore, n'hésitez pas à vous manifester. Vous pouvez nous adresser un dossier de présentation de votre travail via Cécilia Rigaux, par mail (cr@ccdison.be) ou nous appeler au 087 33 41 81. L'équipe du Centre culturel est toujours ravie de rencontrer les perles cachées de notre commune. ●

Thé dansant

Depuis plus de vingt ans, le dernier mercredi du mois, le Centre culturel de Dison propose un thé dansant, salle des Fêtes, animé par Guy Glorian.

Organisé grâce à la collaboration de + 50 Dison (mouvement social des aînés), il s'agit là d'un rendez-vous que de nombreux habitués suivent, arpétant de manière assidue la piste de danse ou discutant autour d'un bon verre, dans une ambiance sympa. Le droit d'entrée est de 5 euros et donne droit au goûter. Bienvenue à tous!
Prochain rendez-vous ce mercredi 26 novembre, de 14 h 30 à 18 heures. ●
087 33 41 81, 087 76 21 69, 087 33 22 53

Recevez notre newsletter

Depuis peu, le Centre culturel de Dison a lancé une newsletter. Tous les quinze jours, vous pouvez donc prendre connaissance, sur votre boîte mail, du programme et de l'actualité de notre Centre culturel. Pas encore inscrit? Surfez sur ccdison.be et encodez votre adresse. ●

Ets DEMOULIN
 38 rue du Moulin - 4820 DISON
 Tél. : 087 33 59 08 (fermé le lundi et mercredi matin)
 Email : ets.demoulin@skynet.be

Nouveau :
Batterie au lithium ion
 Batteries et huiles de marque
 pour autos et motos.



€€.
Esthétique Evelyne
 Soins complets du visage et du corps - banc solaire
 Epilation - Maquillage - Manucure - Pédicure
 64, rue Albert de T'Serclaes - 4820 ANDRIMONT & 31 24 03
 Fermé le lundi et le vendredi

SERGE RÉ

VOTRE PUB ICI!
 CONTACTEZ-NOUS :
 CENTRE CULTUREL DE DISON
 Tél. 087 33 41 81
 presence@ccdison.be
 www.ccdison.be

Rétrospective de Camille Kairis du 1^{er} au 26 novembre



au Piron, le grand dictionnaire des artistes plasticiens belges. Pour fêter ses 80 printemps, elle avait exposé ses dernières œuvres au Cercle des Beaux-Arts de Verviers, tout en signalant qu'elle ne comptait pas s'en tenir là. De fait, « P'tits Ronds etc. » a emboîté le pas, galerie de l'Harmonie à Verviers tandis que une toute première rétrospective « Du figuratif à l'abstrait, parcours d'artiste »

sera inaugurée le samedi 1^{er} novembre prochain à 17 h dans la salle de l'Association des Amis d'Adolphe Hardy, place du Sablon 79 à Dison. ●

Infos
 Vernissage le 1^{er} novembre à 17 heures
 Accessible le lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h ; le week-end de 14 h à 17 h.
 Entrée libre

Dison ancien | Les guerres mondiales



Si Dison n'a pas connu, en 1914, les carnages et les atrocités commises dans d'autres communes, elle n'en a pas moins payé un lourd tribut de deuils, d'absences et de privations. Deux monuments à Dison, celui des combattants, place Jean

Roggeman et, près de l'église celui dédié au Sacré Cœur, suivant la promesse faite par le curé Dothée témoignent de la reconnaissance envers les héros et les martyrs. D'autres petits monuments près de l'église et celui du cimetière sont aussi bien entretenus. Des gestes d'hommage pour les souffrances et les sacrifices consentis par la population. Sur le monument de Dison, on relève, pour 14-18 les noms de 60 victimes. Il faut ajouter, pour la guerre de 40-45, 51 noms supplémentaires gravés sur l'autre face. Les chiffres sont équivalents à Andrimont où se déroula le 8 septembre 1944, la veille de la libération, une tragédie : l'assassinat de six habitants du hameau de la Neuville. En représailles de la mort de deux soldats allemands, non loin de là, Léon Bergmans, Armand Clemens, René Daenen, Auguste et Jules Feller et Léonard Leruse furent exécutés sans jugement. Le facteur Nicolas Demortier était un pur héros de la Résistance, il payera de sa vie la haine tenace qu'il a vouée à l'envahisseur. Dès le début des hostilités, il s'occupe du transport de la correspondance et des journaux clandestins. Il devient membre du service de renseignements et de sabotage de la Ligne Francis Daniel et s'y révèle bientôt comme un des éléments sur lesquels on peut compter. En décembre 1942, il est arrêté ainsi que ses chefs M. Joseph Horotte et l'inspecteur Collignon de Liège. Le 12 mai 1943, Horotte, Collignon et Demortier sont condamnés à mort. Le 4 août à l'aube, ils marchent fermement au poteau d'exécution. ●

Photo - L'enterrement de Nicolas Demortier, fusillé à la Citadelle, le 4 août 1943, traverse la commune. Source : « Mémoire en Images, Dison », Joseph Gélis et Jacques Remacle, en vente au siège de l'ASBL Les Amis d'Ad. Hardy au prix de 20 €

Née à Theux le 21 septembre 1932, Camille Kairis a fait ses classes dans l'atelier de photogravure des Éditions Marabout à Verviers tout en menant tambour battant une carrière de peintre et de photographe, disciplines acquises en l'Académie des Beaux-Arts de la ville de Verviers. Elle exposa pour la première fois en 1962. Et les expositions, individuelles ou en salons d'ensemble se sont succédées très régulièrement à Verviers, Spa, Liège, Limbourg, Bruxelles, Paris et aussi Angoulême. En tant que peintre, évoluant au fil du temps du figuratif à l'abstrait pour aboutir au constructivisme dans une perpétuelle recherche, Camille se délecte des formes géométriques et utilise des couleurs brutes en aplats parfois très durs. Le grand format et le triptyque ont sa faveur, ce qui donne à son œuvre un caractère monumental. En photographie, elle se gave de solarisations, parti étant ainsi pris pour le noir et blanc. Les débris de notre société



BOULANGERIE - PÂTISSERIE
DAMOISEAU

LA NOUVELLE GÉNÉRATION ARRIVE!

JOYEUSES FÊTES! **135 ANS DE SERVICE**

SPÉCIALITÉS DE FIN D'ANNÉES
 MASSEPAIN • SPÉCULOOS • BAISERS ET MACARONS MAISON
 BÛCHES DE NOËL TRADITIONNELLES OU NOUVEAU DESIGN
 PAINS SPÉCIAUX AU NOIX POUR ACCOMPAGNER VOS REPAS



Avenue du Centre 306 à Andrimont-Village
 Tél. 087 35 42 29

Ouvert tous les jours de 6h30 à 17h30 + Samedi de 6h30 à 16h
 Fermé les dimanches et jours fériés

Histoire |

La balade du 21: quelques pas plus loin

Dans l'édition de *Présence* du mois d'octobre dernier, dans l'article que Georges Zeyen consacrait à une promenade commémorative de la Guerre 14-18, il proposait quelques réflexions concernant cette chanson enfantine bien connue: « Il pleut, il pleut bergère »... Certains ont dû se poser la question: qu'est-ce que cette chanson naïve peut venir faire dans cette rubrique? Explication.



Georges Zeyen
Présence et Georges Zeyen vous livrent un des petits secrets de notre commune.

Le texte, composé par l'auteur Fabre d'Églantine à l'intention de la reine Marie-Antoinette, véhicule un message bien différent des propos employés apparemment en toute innocence. Fabre d'Églantine, homme politique, acteur dramaturge et poète à ses heures, avait compris l'agitation du peuple français, agitation qui, de toute évidence, devait aboutir à une révolution. Marie-Antoinette ainsi que son époux d'ailleurs, n'ont pas compris ou n'ont pas voulu comprendre cet avertissement. Ils l'ont payé de leur tête!

Il pleut, bergère

Ne retenons que la symbolique du couplet « Il pleut, il pleut bergère »; autrement dit, le temps se gâte, il faut se mettre à l'abri. « J'entends sur le feuillage, l'eau qui tombe à grand bruit », façon de dire qu'une période difficile s'annonce. En effet, un peu partout en France, des groupes armés se forment et marchent sur Paris! « Voici venir l'orage, voilà l'éclair qui luit ». L'orage, c'est la révolution du peuple, motivée par sa misère, son manque de nourriture alors que les fastes de la cour ne



connaissaient aucune limite. Le peuple avait, depuis un certain temps, pris l'habitude de parler de Marie-Antoinette en l'appelant « Madame Déficit ». Chacun connaît ce caprice qui fut le sien, entre autres, de faire construire une fermette dans laquelle la reine avait pour habitude d'y vivre en compagnie de quelques moutons, elle y jouait à la bergère. Cela représentait un budget impressionnant pour

le peuple qui manquait cruellement des biens les plus élémentaires. Quand Marie-Antoinette, étonnée de constater le mécontentement des pauvres avait lancé cette phrase: « De quoi se plaignent-ils? Ils manquent de pain? Alors qu'ils mangent des brioches! » Ce n'était vraiment pas le genre d'argument à offrir en réponse à des gens affamés, cette réplique n'a fait qu'augmenter la colère des insurgés.

Lorsqu'enfin, les événements se gâtant de plus en plus fort, la famille royale organisa sa fuite vers l'Autriche, pays d'origine de la Reine, la situation s'était encore aggravée, ayant atteint un point de non-retour. Reconnue par un employé d'un relais à Varennes-en-Argonne, la famille fut ramenée sous escorte à Paris où elle fut emprisonnée. Rapidement jugés, condamnés puis exécutés par

le tribunal révolutionnaire, ils payèrent de leur tête le caractère tardif de cette tentative de fuite. Fabre d'Églantine n'a pas échappé à la sévérité de cette justice expéditive, condamné à la guillotine en même temps que Danton – cet autre avocat révolutionnaire – tous furent exécutés au même moment le 5 avril 1794 à Paris. Dans la charrette qui les conduisit à l'échafaud, Fabre d'Églantine regrettait de n'avoir pu achever son dernier

poème. Goguenard comme à son habitude, Danton lui aurait rétorqué: « Dans quelque temps tu en feras d'autres des vers! » de ce que l'on appelait « La fleur de l'Yser ». Il s'agissait d'un insigne que des bénévoles vendaient pour réunir des fonds destinés à aider des victimes de la guerre, victimes qui méritaient bien la reconnaissance du peuple. La forme de cette « pensée » changeait quelque peu d'année en année. Comme on peut le constater, les couleurs ne s'assemblaient pas chaque fois dans le même ordre. Le but était d'empêcher que, d'une année à l'autre, on ne puisse

Le numéro de matricule s'interprète comme suit: « 60 » l'année du service militaire et « 25688 » nombre contrôle d'identification. La plaque présente deux fois les mêmes renseignements, pour faciliter l'identification d'un cadavre. Grâce aux fentes de la plaque, elle se casse facilement en deux, la partie supérieure doit rester sur le corps tandis que l'autre est enlevée pour le service administratif qui enregistrera le décès du soldat et



éviter cette modeste participation à l'aide des victimes, il fallait donc acheter la fleur de l'année... Les Anglais, eux, n'avaient pas choisi une pensée comme emblème, mais un coquelicot. En effet, de retour sur l'endroit du champ de bataille de l'Yser, les britanniques y ont constaté la présence d'un grand nombre de ces fleurs en des lieux où un grand nombre de leurs *Tommys* avaient trouvé la mort et y étaient encore ensevelis. C'était, pour eux, la fleur de leurs êtres chers.

La vente de ces fleurettes est tombée en désuétude, les rangs des anciens combattants de 14-18 s'éclaircissant d'année en année. Sur la photo, une plaque métallique gravée. Il s'agit d'un matricule utilisé à l'armée belge. On peut y lire: « ARMÉE BELGE 60 25688 » pour identifier la nationalité, et le numéro matricule. « ZEYEN G H A »: nom et premières lettres des prénoms. « 07OCT39 CATH A » pour la date de naissance, la religion et le groupe sanguin.

pourra en informer sa famille. Ce bout de métal doit aider à ne plus enterrer une victime sans l'identifier, elle évite la mention « soldat inconnu » sur une tombe. Le groupe sanguin peut servir à gagner du temps s'il s'agit d'un blessé qui n'est pas en état de donner ce renseignement et ainsi permettre au médecin de le soigner plus rapidement. Pendant la guerre de 14-18, les médicaments et l'hygiène étaient rares, les médecins trop peu nombreux. Les infirmières étaient souvent des bénévoles sans formation médicale (les premières écoles d'infirmières n'ont vu le jour qu'après la

création de la Croix Rouge par Henri Dunant). D'origine suisse, cela explique que le drapeau de la croix rouge soit copié à l'inverse sur le drapeau suisse. C'est durant le conflit de 14-18 que l'ingéniosité des médecins a permis d'utiliser des procédés « de fortune » tels que ceux-ci: pour désinfecter une plaie, on y déposait des asticots. Ceux-ci se nourrissaient de la chair infectée. Cette mission achevée, il fallait les enlever immédiatement pour éviter qu'ils s'attaquent à la chair saine. La transfusion sanguine en était à ses débuts, les échecs de l'opération étaient dus au fait que l'on ne tenait pas compte du groupe sanguin du donneur ni du receveur. Un médecin belge aurait identifié ce problème améliorant ainsi la qualité des transfusions. Marie Curie a permis, grâce à son initiative, en faisant circuler sur le front des véhicules aménagés pour réaliser des radiographies, de mieux soigner des fractures en évitant de nombreuses amputations. Le conflit a exigé d'autres progrès en médecine, en mécanique et dans bien des domaines, progrès qui auraient été beaucoup plus lents sans ces urgences. Encore un peu de patience et, au prochain article, nous arriverons au but de la balade: le monument élevé à la mémoire du cavalier Fonck! ● G.Z.



“ De quoi se plaignent-ils? Ils manquent de pain? Qu'ils mangent des brioches! ”

Activités |

ZAPPING

DES ASSOCIATIONS



Photo - Le Grand Saint Nicolas fait déjà son retour, pour le bonheur des petits enfants sages. Il sera de passage dans la commune ces 22 et 29 novembre prochains, respectivement dans les locaux du Cercle St Jean-Baptiste puis à La Nationale.

« 20 ans d'écart » par André Montois

La troupe théâtrale André Montois sera sur les planches en ce mois de novembre prochain. À l'affiche, un vaudeville en trois actes écrits et mis en scène par Éric Simons : « 20 ans d'écart ». L'intrigue ? Une semaine de vacances à la montagne dans un chalet à thèmes. Pour cette fois, deux couples dont les époux ont vingt ans d'écart. Idée originale du propriétaire des lieux, mais imaginée différemment par les couples protagonistes entraînant des quiproquos amusants. Avec Léon Beckers, Philippe

Laermans, Florence Colémont, Nicole Pirard, Patrick Dauw, Eric Simons et Alyson Paulis.

Cette pièce sera à voir, ces vendredis 7 et samedi 8 novembre à la salle du Cercle-La-Concorde, à Andrimont.

Infos : 0495 80 89 90

Brocante à l'école du Husquet

Le comité de parents de l'école communale du Husquet organise une grande brocante et une bourse aux jouets et vêtements ce dimanche 9 novembre prochain, de 9 à 15 heures. Celle-ci se tiendra, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, du côté de l'école du Husquet (rue du Husquet, 27). Petite restauration prévue et entrée gratuite pour toutes et tous. Les exposants pourront être accueillis dès 7 h 30 (3 €/m).

Réservations : 087 33 75 49 ou 0472 68 34 81

Fête des seniors

Ce samedi 15 novembre, la Commission d'Ottomont remet sur pied une tradition, en proposant une grande fête des seniors. Au programme, un goûter gratuit et un spectacle cabaret avec des artistes de qualité ! Ne traînez pas à réserver car seules 140 places sont disponibles. De plus, les quinze premières dames seront fleuries et les quinze premiers messieurs recevront une bouteille de vin. Bar et tombola durant toute la fête. Goûter et cabaret gratuits pour tous les seniors. Rendez-vous à la salle de la Court'échelle, à Andrimont (ouverture des portes, à 13 h et début du spectacle à 14 h 30).

Infos : 087 33 52 34

Souper de Solidarité Dison

Nous arrivons à grands pas dans la période hivernale qui constitue malheureusement pour

certaines de nos concitoyens une partie de l'année particulièrement difficile à vivre. L'augmentation constante des prix de l'énergie, les vêtements chauds à renouveler pour les enfants font notamment que le nombre de personnes en difficultés ne cesse de croître. La boutique de Solidarité Dison, composée de produits de première nécessité, fonctionne uniquement grâce à des dons. C'est pourquoi l'association fait appel à votre générosité afin de les aider à renflouer ses rayons et sa caisse qui en ont grand besoin.

Solidarité Dison vous invite donc à son grand souper spaghetti bolo, ce samedi 15 novembre prochain, dès 19 heures, à la salle des Fêtes, place Luc Hommel. Spaghetti adulte : 9 € - Enfant : 4 € - Dessert : 1 €.

Réservations : 087 31 34 19 ou 087 33 78 02.

Vous pouvez également faire au don via le compte BE69 2480 1053 9078

En route vers la première communion

La Communauté Paroissiale de Sainte Thérèse à Andrimont-Ottomont a le plaisir d'inviter les parents qui le souhaitent à une réunion en vue de la première communion de leur enfant. Celle-ci est prévue ce samedi 22 novembre à 10 h, à l'église Sainte Thérèse (rue Albert de t'Serclaes, à Andrimont).

Ils auront ainsi l'occasion de connaître les détails de la préparation, l'équipe de catéchistes avec notre curé Stanis Kanda et le diacre Jean-Luc Alexandre. Ils pourront aussi compléter le formulaire d'inscription qui leur sera remis. Cette réunion est importante et la présence des parents est indispensable. La célébration de la première communion est prévue le

dimanche 14 juin à 10 h 45, à l'église Sainte Thérèse.

Infos : Unité pastorale du Sacré-Coeur, lundi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30, Espace Octave Tiquet, 10 à Dison Stanis Kanda : 087 34 00 75 ou 087 35 03 75.

Souper et visite du grand Saint

Saint Nicolas rendra visite aux enfants intéressés de le rencontrer ce samedi 22 novembre, dès 18 h 30, dans les locaux du Cercle Royal Saint Jean-Baptiste, lors d'un repas boulettes-frites. En plus du repas, une animation guitare pour les petits vous sera proposée par Jacky Lou. Sans oublier la tenue d'un jeu bingo. Repas adulte : 8 € - repas enfant (- 12 ans) : 3 €.

Inscriptions : 087 33 87 12

Visite de St-Nicolas

Le comité de parents du club de gymnastique de la Royale Nationale de Dison indique que Saint Nicolas rendra visite aux enfants sages ce samedi 29 novembre prochain, dès 14 heures. Invitation cordiale est lancée à tous les gymnastes affiliés et en ordre de cotisation. Les familles pourront assister à une représentation gymnique et participer au goûter et aux animations. Rendez-vous au club, rue de l'Industrie, 44 à Dison.

Soirée carnaval

Le comité du Cercle Royal Saint Jean-Baptiste et le groupe des

ex-Princes de Mont-Dison, ainsi que le Prince Ludo I^{er}, ses pages Dorina et Audrey, la trésorière Aurore et le bouffon Quentin vous invite à la 18^e soirée show carnavalesque. Ce sera pour ce samedi 29 novembre, dès 19 h 30, au Cercle Royal Saint Jean-Baptiste. Au programme : Promi Bröör, le duo Charly & Thierry et Sven Ohne Girls. Le tout, avec une animation de DJ Jean-Mix. Divers spectacles et danses des sociétés carnavalesques, accompagnés de leur Prince et suite seront également proposés. PAF : 7 € Quelques jours plus tôt, le samedi 8 novembre (18 h), la Société de carnaval vous donne rendez-vous à son souper choucroute Alaaf suivi d'une grande soirée Lotto-Quine.

Infos : 0491 74 50 59

Viens «scouter» avec nous à Dison!

Si tu as entre 5 et 18 ans, L'Unité scoute de Dison t'invite à vivre de chouettes rencontres le samedi de 14 à 17 heures. Si tu as 18 ans et plus, l'Unité t'accueillera volontiers comme animateur (trice). Tout cela pour vivre des expériences de partages et d'aventures ; apprendre à mieux se connaître soi-même ; découvrir la nature et la respecter ; créer, organiser, vivre des activités passionnantes en prenant conscience des vraies valeurs humaines. N'hésitez donc pas à partez à l'aventure scoute !

Contacts : Unité Guide (filles) : M. Boulanger 0499 19 23 28 Unité Scoute (garçons) : B. Genicot 087 44 52 90 ou 0478 46 75 24

Recherche joueurs de whist

Si vous êtes amateurs de jeux de cartes et que vous êtes libres les jeudis après-midi, les membres du club «Les Amis des Cartes d'Andrimont» sont à la recherche de nouveaux membres désireux de s'adonner à la pratique du whist. Si les joueurs avertis aux jeux de cartes n'auront aucun mal à se joindre rapidement aux autres affiliés, l'invitation peut également être élargie aux joueurs débutants. Ceux-ci seront en effet coachés par d'autres participants plus aguerris. N'hésitez dès lors pas à venir jouer à ce jeu de cartes très convivial, privilégiant des contacts avec les autres membres ! Les Amis des Cartes se retrouvent tous les jeudis dès 13 h 30 et jusque 17 h 30 au pavillon Mosbeux à Andrimont (Parc du Château d'Ottomont).

Infos : 0476 47 83 19

L'automne en chantant

Le chœur La Cigale propose une soirée-concert sur le thème *L'automne en chantant* ce 29 novembre à 20 h, salle des fêtes. On y retrouvera la chorale *Pour le plaisir* de Liège, la *Royale chorale Ste-Barbe* de Warsage et bien sûr, le *Chœur la Cigale*. Entrée : 8 €

Photo - Ludo I^{er}, Prince carnaval, et toute son équipe.



Une fleuriste disonaise primée à Lille

Verena Reiners, fleuriste chez Carifleur, s'est récemment distinguée en décrochant une médaille d'excellence au concours Euroskills de Lille.

L' Euroskills est un concours européen pour nos jeunes talents qui veulent se distinguer par leurs compétences professionnelles et qui sont animés par un dynamisme porteur d'espoir pour cette nouvelle génération. Tous défendent des valeurs essentielles : excellence professionnelle,

fierté de pratiquer un métier technique et épanouissant, nécessité de la formation continue et importance de l'ouverture sur le monde. Ils sont les ambassadeurs de leurs professions, de la qualité de notre enseignement et de notre formation, mais aussi des milliers de jeunes qui ont choisi de pratiquer un métier manuel et technique. Euroskills Lille a accueilli une équipe belge composée de 26 jeunes (8 filles et 18 garçons), qui ont partagé et mesuré leurs compétences avec 430 jeunes européens. Vingt-trois métiers d'horizon différents étaient représentés, notamment les métiers de la construction, de la restauration, de la communication, des arts créatifs dont la fleuristerie...

Dans cette discipline, notre région a été mise à l'honneur. C'est en effet Verena Reiners, fleuriste chez Carifleur à Dison, qui avait décroché la médaille d'or lors d'une présélection en mars dernier, qui défendait

notre pays. Avec succès, puisqu'elle a remporté une médaille d'excellence. Une belle récompense pour cette jeune fille passionnée et persévérante, juste récompense de son travail et de son talent. Ce concours nous rappelle qu'être fleuriste ne s'improvise pas. Ce métier nécessite en effet la maîtrise d'une technique rigoureuse, indispensable pour respecter les différents végétaux travaillés et donner longue vie aux œuvres réalisées. Félicitations à la jeune lauréate !



©EJA

Nouveauté |

Jeter? Pas question! Repair Café!

Que faire d'un grille-pain qui ne marche plus? D'une bicyclette dont la roue frotte? Ou d'un pull troué aux mites? Les Jeter? Pas question! Le Plan de Cohésion Sociale de Dison organise le premier Repair café.

Le principe est simple : on apporte au Repair Café les choses en mauvais état qu'on a chez soi.

Qu'il s'agisse d'un grille-pain, de lampes, sèche-cheveux, vêtements, vélos, jouets... Ces objets auront peut-être la chance d'avoir une seconde vie, après avoir été réparés, ce samedi 8 novembre de 14 h à 17 h à la salle des Fêtes, Place Luc Hommel.

Pour cela, le PCS est à la recherche de gens de métier, électriciens, couturières, réparateur de bicyclette ou tout simplement de petits bricoleurs, tous bénévoles, afin d'aider à remettre en état tout ce que vous avez à réparer gratuitement.

En préconisant la réparation, le Plan de Cohésion Sociale veut contribuer à réduire la montagne d'objets encore utilisables que l'on jette chaque

année. Aujourd'hui, réparer n'est plus chose normale pour bon nombre de personnes. Au Repair Café, la volonté est de changer les choses.

Le Repair Café veut être aussi un lieu de rencontre où les habitants du quartier apprennent à se connaître autrement. Cet endroit vous permettra de découvrir que les ressources pratiques et l'expertise ne manquent pas dans votre quartier.

Donnerie d'hiver

D'autre part, sachez également que le Plan de Cohésion Sociale organisera le même jour, au même endroit une donnerie d'hiver! La donnerie est un système de dons d'objets utiles et en bon état dont on n'a plus l'usage pour en faire profiter quelqu'un d'autre. Si vous voulez y participer, vous apportez les objets dont vous

ne vous servez plus et vous repartirez avec des objets dont vous avez besoin. Des tables seront à la disposition des personnes pour y déposer leurs objets dès 13 h 30. Votre présence est demandée derrière votre stand pour plus de convivialité. Chaque participant reprendra les objets qui n'auront pas trouvé acquéreur. Si vous n'avez pas d'objets à donner, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et prendre ce qui pourrait vous être utile. Si vous ne désirez pas y participer et que vous possédez des objets dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez les déposer au PCS, rue Léopold, 36 à Dison (prendre rendez-vous par téléphone). La liste des objets souhaités est la suivante : vêtements et chaussures d'hiver, accessoires, couvertures, chauffage d'appoint, petits meubles, bibelots, appareils

électroménagers, vaisselles... Le tout en bon état.

Il est permis d'apporter des boissons et des aliments afin de les partager gratuitement. ●

infos

087 46 99 84

Photos - Le principe du Repair café : apporter des objets qui ne fonctionnent plus et les faire réparer (comme ici à Ixelles) - Philippe Clabots CC BY-NC 3.0



Commémoration | La flamme du souvenir

Il y a deux ans, on célébrait les 80 ans de la flamme du souvenir. Ce flambeau sacré, rappelons-le, a été créé afin de se souvenir de la fin de la Première Guerre mondiale.

Une grande guerre dont on commémore d'ailleurs le centenaire cette année. Comme nous l'évoquions dans notre dossier de septembre, on se souvient en effet qu'il y a cent ans, débutaient les années parmi les plus noires de notre pays. Combien de personnes pensent encore à ces atrocités? C'est d'ailleurs pour ne pas oublier ceux qui ont fait don de leur vie dans ce combat que la FNC Andrimont-Dison

poursuit cet important devoir de mémoire. Notamment en comptant sur l'aide des anciens combattants de 1940-1945 qui se rendent dans les écoles et d'autres lieux pour expliquer ce qu'ils ont vécu.

« La commune de Dison et le Comité du 50ème ont fêté avec faste les 70 ans de la libération par les Américains, souligne José Loch, le président. On peut dire un grand merci à la Fondation Hardy et à l'église Saint-Fiacre pour les magnifiques expositions proposées sur les deux guerres. Dans le cortège du 9 septembre dernier, nous avons également l'honneur de compter parmi nous des anciens de 1940. »

Ce dimanche 9 novembre prochain, le flambeau sacré sera Place Jean Roggeman à 15 h 40 et Place communale à Andrimont à 15 h 55.

Le Comité rappelle également que des cartes de membres seront disponibles à partir du 1er novembre à 12 euros. ●

infos

087 33 22 44



Financement participatif |

Film sur Apollinaire : avec votre aide !

Après avoir réalisé son long métrage *Regards* avec un budget de 7000 euros, le Disonais Paolo Zagaglia, assisté cette fois par Michel Bedeur, figure bien connue d'Andrimont, se lance dans un défi plus ambitieux car nettement plus cher et compliqué : *Une saison d'airelles et de myrtilles (Apollinaire à Stavelot)*, un documentaire-fiction sur le séjour de Guillaume Apollinaire à Stavelot, en 1899.

Guillaume Apollinaire a en effet séjourné à Stavelot de la mi-juillet au 5 octobre 1899.

Il a alors 19 ans et loge, avec son frère cadet Albert, à la Pension Constant où ils ont été présentés par l'amant de leur mère comme des barons russes. Désargenté, Guillaume passe ses journées à de longues promenades, s'intéresse au wallon, participe à la vie des Stavelotains et a une liaison avec la jeune Maria Dubois. Son départ de Stavelot, sans payer la Pension Constant, provoqua un scandale digne de plusieurs articles dans le journal local. Selon les spécialistes de l'œuvre du poète français, ce séjour stavelotain (découvert seulement en 1934) est d'une importance capitale pour Apollinaire car il

a décidé de son avenir littéraire et les allusions dans son œuvre à Stavelot sont très nombreuses, tout comme celles à Maria Dubois, son premier amour. C'est donc sur cette époque que Paolo Zagaglia et Michel Bedeur entendent se pencher pour réaliser un documentaire-fiction. Cela implique des séquences en costumes (1899) avec des lieux d'époque reconstitués. Cette fois donc, les ressources financières de Irezumi Films et des Éditions Vieux Temps ne suffiront pas. C'est pour cette raison que ces deux associations se tournent vers une forme très en vogue de financement pour des films à bas budget : le financement participatif, ou *crowdfunding*.

Le crowdfunding

Celui-ci permet d'impliquer tout un réseau dans le financement

et la promotion d'un film. Le mécanisme est assez simple : le souscripteur verse la somme qu'il désire et à chaque somme versée correspond une contrepartie. Dans le cas d'*Apollinaire à Stavelot*, on peut verser de 20 à 1 300 € et les contreparties consistent en places pour l'avant-première au Ciné-Versailles de Stavelot, des exemplaires de *Apollinaire en Ardenne* (réédition de l'ouvrage paru en 1934 qui, le premier, a parlé du séjour d'Apollinaire à Stavelot), le DVD du film, le nom au générique, la présence à une vision-test du film pour donner son avis et participer ainsi à la version définitive, un *ex-libris* de René Hausman, la participation à une journée de tournage, des repas gastronomiques au restaurant «O Mal-Aimé» de Stavelot - là où a logé Apollinaire - des nuits

d'hôtel avec petit déjeuner, etc. Vous trouverez tout cela sur la plateforme de *Touscoprod* qui gère la partie financière. Il faut noter qu'il y a aussi un côté «tout ou rien» puisque si les participations n'atteignent pas 5 000 €, tous ceux qui ont souscrit seront remboursés. Pour information, selon *Touscoprod*, le taux de réussite est de 68 % avec une moyenne de 8 000 € levés par projet.

Si vous avez envie de soutenir cet ambitieux projet de Disonais jamais en manque d'idée, n'hésitez pas ! ●

infos

www.touscoprod.com/apollinaire — 087 35 43 22 ou 087 33 79 36



SolActuel Déco

sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints
sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints
sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints

QUICK-STEP
UNICLIC



L'ancienne équipe
d'André Beck
pour vous
conseiller
au mieux et
vous servir !

**Envie de changer de décor ?
Consultez-nous !**

Rue de la Grappe 8c - 4820 Dison
(face à Peeters Cash)
Tél. : 087/44 75 33 - fax : 087/44 75 32

Devis + Fourniture + Pose : sols - stores - tentures - peintures - papiers-peints

Lire |

Guerre et paix

En ce mois d'Armistice et en cette année de commémoration de la Grande Guerre qui touche à sa fin, nous vous proposons, une nouvelle fois, de découvrir deux ouvrages sur le sujet.

Les soldats qui ne voulaient plus se faire la guerre : Noël 1914

De E. Simard & N. Girard
Chez Oskar éditeur



Fiction inspirée d'une histoire vraie où des soldats ennemis désobéissent aux ordres de leurs supérieurs et fraternisent. Il en résultera un match de football inoubliable. Un dossier riche et pertinent complète ce beau récit sur la trêve de Noël.

On les aura ! Carnet de guerre d'un poilu

De Barroux
Chez Seuil



L'auteur a découvert par hasard le journal d'un poilu écrit lors des premiers jours de la guerre. Il met ici en images les textes du soldat et leur donne une dimension réaliste et tragique en quelques coups de crayon. L'on vit avec lui le départ des troupes en train, les questionnements, les tranchées, les obus et les canons...

Le coin des lecteurs

Et n'oubliez pas d'être heureux

De Christophe André
Chez Odile Jacob

C'est une lectrice de la bibliothèque pivot, Ginette Thonnard-Steffen, qui relate pour nous son gros coup de cœur pour un ouvrage de Christophe André : «Je ne résiste pas à l'envie de prendre ma plume pour écrire ces quelques mots. Je viens de terminer le livre Et n'oubliez pas d'être heureux de Christophe André, reçu à l'occasion de mon anniversaire, et voulais

simplement vous partager à quel point je l'ai apprécié. C'est juste un abécédaire super positif. De nombreux passages font écho en moi, j'en ressors heureuse, légère et ressourcée. Il ne se passe pas une journée depuis le début de la découverte de ce livre sans que je n'y pense et m'en inspire dans mon quotidien, encore et encore.

Je le recommande vivement autour de moi, car il est rare de lire un ouvrage écrit par un psychiatre en des termes accessibles par le commun des mortels, fusse-t-il branché "psy" par curiosité, ouverture d'esprit ou encore par l'envie de comprendre les choses.

Ce livre est à découvrir et à garder précieusement près de soi pour une petite piqûre de rappel de temps en temps.

Je ne compte pas en rester là et me réjouis de découvrir d'autres livres du même auteur. Merci au

Docteur Christophe André de nous rendre la vie plus belle !» Envie de partager à votre tour un coup de cœur littéraire dans ces pages ou de vous inscrire à la bibliothèque, n'hésitez pas à nous contacter. ●

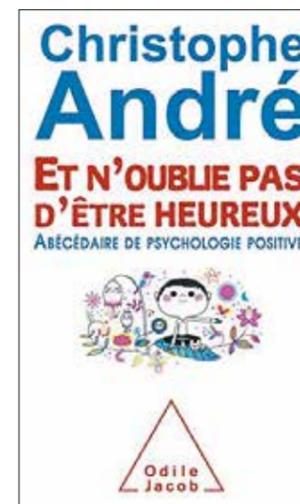
“ N'aie pas peur d'être heureux. Ne t'inquiète pas de savoir si ton bonheur cessera un jour : il cessera. Mais ne te désespère pas : il reviendra, toujours. (...) n'oublie pas d'être heureux.

Christophe André

Et n'oublie pas d'être heureux

Club « Coup de cœur »

Rejoignez notre club de lecture Coup de Cœur, un lundi par mois, venez partager votre amour des livres avec d'autres lecteurs. Plus de renseignements et inscription auprès d'Hélène Poncelet au 087 70 57 01. Club ouvert à toutes et tous, sans restriction d'âge. ●



Horaires

Bibliothèque pivot

Rue des Écoles 2, Dison
T. 087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be
Lu. 14 h-19 h, ma. et sa. 9 h-13 h,
me. et je. de 14 h-18 h 30

Bibliothèque du Centre
Av. du Centre 269, Andrimont
T. 087 35 45 80
Ma. 15 h-18 h

Bibliothèque Fonds-de-Loup

Parc du Château d'Ottomont
Rue de Verviers 203, Andrimont
T. 087 33 71 89
biblio.fdl@skynet.be
Lu. et jeu. 14 h-19 h

MARChé DE NOËL

les 28, 29 et 30 novembre
de 9h30 à 18h30 nocturne le vendredi de 17 à 21h

Venez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et autour d'un vin chaud pour découvrir nos nouveautés, figurines, décors, luminaires, et des tas de pièces uniques réalisées dans notre atelier, à offrir ou à s'offrir.

Mais aussi d'autres artistes, visite du grand Saint...

Quand la nature s'en mêle

Art Floral-Plantes-Décoration-Senteurs-et pleins de petites idées

Avenue du centre 300 4821 Andrimont

pour plus d'infos et horaire complet www.facebook.com/quandlanaturesenmele

AGENDA

11/2014

sam. 1 nov. 2014

- 17:00 - 19:00
Vernissage rétrospective Camille Kairis
Les Amis d'Adolphe Hardy
Fondation Hardy

mer. 5 nov. 2014

- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
- 14:30 - 16:30
Voyages du mercredi: La Slovaquie
Centre culturel + Phodiac
Salle des Fêtes

ven. 7 nov. 2014

- 20:00 - 23:00
«20 ans d'écart»
Troupe André Montois
Salle du Cercle La Concorde

sam. 8 nov. 2014

- 14:00 - 17:00
Donnerie d'hiver
Plan de Cohésion Sociale
Salle des Fêtes
- 18:00
Souper choucroute
Cercle St Jean-Baptiste
Cercle Royal St Jean-Baptiste, Mont-Dison
- 20:00 - 23:00
«20 ans d'écart»
Troupe André Montois
Salle du Cercle La Concorde
- 20:00 - 23:00
Café du Monde: Karim Baggili
Centre culturel
Salle du Rez

dim. 9 nov. 2014

- 09:00 - 15:00
Brocante
Comité parents école du Husquet
Ecole du Husquet
- 15:40 - 16:40
Flamme du souvenir
Place Jean Roggeman
et place commnale à Andrimont

mer. 12 nov. 2014

- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman

sam. 15 nov. 2014

- 13:30 - 17:30
Fête des seniors
Commission d'animation d'Ottomont
Salle de la Court'Echelle, Andrimont
- 19:00 - 23:00
Souper spaghetti
Solidarité Dison
Salle des Fêtes

mer. 19 nov. 2014

- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
- 14:00 - 15:00
Jeune public: Jackylou
Centre culturel
Le Tremplin

jeu. 20 nov. 2014

- 11:00 - 16:00
Pause interculturelle
CRVI
- 20:00 - 23:00
Ciné-Zag: Dopo mezzanotte
Centre culturel
Salle du Rez

sam. 22 nov. 2014

- 18:30 - 23:00
Souper et visite de St Nicolas
Cercle St Jean-Baptiste
Cercle Royal Saint Jean-Baptiste, Mont-Dison

mer. 26 nov. 2014

- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
- 14:00 - 18:00
Thé dansant
UCP + CCD
Salle des Fêtes

ven. 28 nov. 2014

- 10:00 - 22:00
Les mots nous rassemblent
Centre culturel
Salle du Rez

sam. 29 nov. 2014

- 10:00 - 22:00
Les mots nous rassemblent

Centre culturel
Salle du Rez

- 14:00 - 17:00
Visite de Saint Nicolas
Royale Nationale
Rue de l'Industrie 44 4820 Dison
- 19:30 - 23:30
18° soirée show carnavalesque
Cercle St Jean-Baptiste
Cercle Royal St Jean-Baptiste, Mont-Dison
- 20:00
L'automne en chantant
La Cigale
Salle des fêtes

mer. 3 déc. 2014

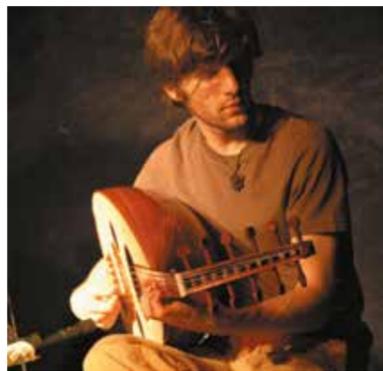
- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
- 20:00 - 22:30
Les mots nous rassemblent: concert en wallon Michel Azaïs
Centre culturel
Salle du Rez

sam. 6 déc. 2014

- 20:00 - 23:00
Soirée impertinente autour de Jean Ferrat
Centre culturel
Le tremplin, Dison

mer. 10 déc. 2014

- 12:00 - 14:00
Bar à soupes
Régie Quartiers Havre-Sac
Place Jean Roggeman
- 14:00 - 15:00
Jeune public: Sœur et la fille de l'eau
Centre culturel
Le Tremplin
- 14:30 - 16:30
Voyages du mercredi: Yemen, la trueller et le fusil
Centre culturel + Phodiac
Salle des Fêtes



Cimetières communaux de Dison et d'Andrimont

Le Collège communal de Dison porte à la connaissance des personnes intéressées qu'il sera procédé au renouvellement :

1. des concessions temporaires accordées pour 50 ans en 1965 et pour 30 ans en 1985 ;
2. des concessions temporaires prorogées pour 10 ans en 2005 ;
3. des concessions temporaires prorogées pour 20 ans en 1995. À partir du 1^{er} novembre 2014 les personnes intéressées peuvent faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes. Ces concessions peuvent être renouvelées pour 10 ou 20 ans, du 1^{er} novembre 2014 au 31 décembre 2015 inclus auprès du service de l'État civil de Dison (087 39 33 40) ;

4. des tombes du champ commun où sont inhumées les personnes décédées en 2003 ET des loges du columbarium champ commun de 2003. Un délai de trois mois prenant cours le 1^{er} novembre 2015 est accordé aux personnes intéressées pour faire enlever les signes indicatifs de sépultures (pierres sépulcrales et tous objets leur appartenant) se trouvant sur ces tombes.

Dison

Concessions accordées pour 50 ans en 1965

DELHAYE-HOSAY Alfred (cessionnaire)
GREGOIRE Antoine (cessionnaire)
HANNOTTE Toussaint (cessionnaire)
PAQUAY Mariette (cessionnaire)
DZIENINIS Stanislaev (cessionnaire)
JORTAY (cessionnaire)

KLEINKENBERG Jean
LANGE Jean (cessionnaire)
KERF Gérard / SIGNONG Marie
GILET Simone (cessionnaire)
Veuve THEUNISSEN (cessionnaire)
Veuve FAUCONNIER (cessionnaire)
GOLLER Fernand / FACCOLI Maria
BAUDINET Joseph (cessionnaire)
Veuve MARNETTE (cessionnaire)
STEMBERT René (cessionnaire)
MEERTS Joséphine (cessionnaire)
BRULL Jeanne (cessionnaire)
VARGAS Albert (cessionnaire)
Concessions accordées pour 30 ans en 1985
CONSTANT Jeanne et FELIX René

KRIBS Marie et SOLHEID Pierre
MALLET Mauricette
HOUBEN Maria et LANDRESSE Gaston
THIMISTER Thomas (cessionnaire)
SOMJA Mathieu
NOTTE Pierre
SCHOONBROODT Martin et WEBER Maria
SCHONBRODT Mariette
LEJEUNE Georges
LEONARD Pascal et POELMANS Marie
DEFAWE Amélie et LECLERCQ Armand
MICHEL Jacques
POUMAY Victor
JOUSTEN Marcel et ROGISTER Mathilde
LONGUEVILLE Gérard et PEETERS Jeanne
DRAPIER Daniel
DAEL Roméo et HAUREGARD Renée
HUBIN Oscar
WILEM Lucien
GALLE Joseph et JAMAR Antoinette

GENET Henriette
Concession prorogée pour 10 ans en 2005
DEMOULIN Pierre
ALBERT Marie 1932.01
VANSTRAELEN Mathieu
GIRARD Edmée
VANSTRAELEN Marcel
ROUMEAU Renée 1955.04
MATHIEU Marie 1955.11
PEPINSTER Pierre et MELEN Marcelle 1955.29
LELOTTE André et LELOTTE René 1955.38
DORTU Flore 1969.31
SONNET Germaine 1970.36
Concession prorogée pour 20 ans en 1995
LAMBERT Hubert et VIELVOYE Jeanne 1945.45
LOFFET Marie 1969.10
DOUDELET Marie 1970.43
Champ commun 2003
FALLA Jean
MARECHAL Pierre
DEMORTIER Elisabeth
HALIN Maria
DEFRAITEUR Ivan
SMEETS André
GOFFART Charles
HASSELT Patricia
THONON Frédéric
DENOZ Marie-Louis
IVENS Marie
COLLARD Yvette

DEBAUVE Michel
CC Columbarium 2003
DEVAUX Arthur
WISLET Adolphe
MASSOZ Marie
CLEMENT Marie Antoinette
HANNOTTE Renée
FERY Marie-José
DETHIOUX Serge
CONRADT Pierre
LONNEUX Hortense
CALIFICE Jeanne
LAMBERTY Léon
RASKIN Adolphe
FLUCHARD Evelyne
VAN WEERSCH Henri
ANDRIMONT
Concessions accordées pour 50 ans en 1965
LEJEUNE Julie
DEHALLEUX Mariette (cessionnaire)
GULPENNE Emile
BRIART Julienne et WILLEMS Anatole
ROGISTER Antoinette (cessionnaire)
HOUYON (cessionnaire)
THIRION François et ALBERT Catherine
BRUHL (cessionnaire)
LOUSBERG (cessionnaire)

SIMON Gaston et REUTER Hélène
CARO Jeanne
RAHIER Catherine
THEUNISSEN (cessionnaire)
PASCUAL Antoine et GREVENDAL Thérèse
LEPOT Héritiers (cessionnaires)
Concessions accordées pour 30 ans en 1985
BEDEUR Laurentine et GRANDJEAN José
BEAUBREUIL Marie
KECH Josée et TIQUET Henri
CLEES Jean et PASCUAL Gabrielle
LATIN Louise et WINAND Olivier
LAROSE Gilbert
BERGMANS Léon
POLINARD Régine et ROPET Gaston
SAUVAGE Jean
DEMONTY Emilienne
VOISIN Francine
CRANSVELD Albertine et MEENS Albert
NOCKIN Jean
DEFOURNY Lucienne et TROUPIN Marcel
GOBRON Olivier
MATHIEU Léon

et TEXMUNT Ida
Concession prorogée pour 20 ans en 1995
BASTIN Jean et PEPINSTER CARMEN (cessionnaire)
BASTIN Lucie 1945.08
Concession prorogée pour 10 ans en 2005
DELICOUR Dieudonné et WILKIN Maria 1944.03
GERARDY Eugène 1955.03
THOME Jean et RAHIER Thérèse 1955.08
LANGE André 1974.16
BOURBOUX Thierry 1974.23
STRUCKMEYER Charles et HANSEN Marie 1975.05
LEJEUNE Charles et HAUGLUSTINE Julia 1975.06
CONRATH Peter et WERY Ferdinande 1975.13
CLOSSET Berthe et SAROLEA Josette 1975.15
BOUHY Prosper et WARNER Mathilde 1975.16
GERION Albert et ORBAN Germaine 1975.20
STARCK Gaspar et KOHN Maria 1975.23
VANDENABEELEN Fernand et LATOUR Léopoldine 1975.24
Champ commun 2003
MATHIEU Laurent
PFLAUMBAUM Emma
POLINARD Henri
MARQUET Michel Albert
SCHURMANS Jean-Guy
GERARD Ariane
CRAMILION Marcel
ALLONSIUS Marie
LAMBERTY Josette
FUYAT Georgette
DE SMET Didier
MARQUET Modeste
LEROI Valère
MULLENDERS Anne
GASSMANN Bertha
LUPIEN Annette
Champ commun columbarium 2003
FANIEL Joséphine
HENDRICK Jean
PIRON Maria
WINKIN Jean
HAUGLUSTINE Hubert
COECKELBERGS Lambert
FANIEL Joséphine
HENDRICK Jean
PIRON Maria
WINKIN Jean
Si vous souhaitez conserver l'une de ces concessions, merci de bien vouloir contacter le service Etat civil de la commune de Dison au 087 39 33 40. ●

Manifestation nationale du Relais Sacré

Dimanche 9 novembre 2014

- 15 h 40 Place Jean Roggeman à Dison, réception du flambeau ;
15 h 55 Place Communale à Andrimont, réception du flambeau.

Mardi 11 novembre 2014

- 09 h 40 Embarquement des participants dans l'autocar près de la Maison de police de Dison ;
10 h 00 Office religieux à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales à l'Eglise Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ;
10 h 45 Embarquement des participants dans l'autocar vers le cimetière d'Andrimont ;
11 h 00 Dépôt de fleurs à la Pelouse d'Honneur au cimetière d'Andrimont avec sonnerie aux champs ;
11 h 25 Dépôt de fleurs au monument aux morts place Communale à Andrimont avec sonnerie aux champs suivi de l'appel aux morts ;
11 h 50 Dépôt de fleurs au monument aux morts place Jean Roggeman avec sonnerie aux champs suivi de l'appel aux morts ;
12 h 05 Transfert en autocar vers l'esplanade de la Libération pour le dépôt de fleurs aux deux monuments US avec sonnerie aux champs ;
12 h 15 Déplacement à pied vers la Maison des Amis d'Adolphe Hardy pour le verre de l'amitié et la remise des prix aux élèves lauréats du concours du 9 septembre. ●



infos
En savoir plus sur l'Administration communale de Dison, visitez son site Internet www.dison.eu



Photo - Rénovation de la cour de l'école communale Heureuse. C'est avec plaisir que nous diffusons la photo de la cour de l'école communale Heureuse récemment rénovée. L'Administration communale de Dison a pour cela investi 150 000 €, au bénéfice des enfants de notre école communale Heureuse.





État civil

NAISSANCES

Zyad, chez Bakkour Malika, place Jean Roggeman 3/REZ, née le 09/09
Israe, chez Badie Rqia et El Barbouchy Abdelmalek, r. du Travail 18/REZ, née le 01/09
Léa, chez Fyon Stéphanie et Petit Kevin, r. Michel Pire 81, née le 09/09
Deymon, chez Gadeyne Cindy et Conrath Christopher, r. Maurice Duesberg 104, né le 10/09
Emilie, chez Dislaire Anne-Laure et Vanweerst Pierre-Yves, av. Jardin Ecole 104, née le 10/09
Théo, chez Noël Isabelle, r. de Mont 52, né le 12/09
Olivia, chez Degbomont Delphine et Heindrichs Patrick, r. du Travail 27, née le 19/09
Maël, chez Hanquet Sophie

et Lemaire Cédric, av. du Centre 221, né le 23/09
Fatima, chez Kurbanova Birlant, r. Pierreuse 46, née le 25/09
Burak, chez Cildir Hulya et Göncü Mehmet, r. Pisseroule 86/1ETA, né le 23/09
Melisa, chez Neda Violina, r. Saint Jean 55/REZ, née le 25/09
Abdellah, chez Strat Céline, sur les Hezées 29, né le 27/09

MARIAGES

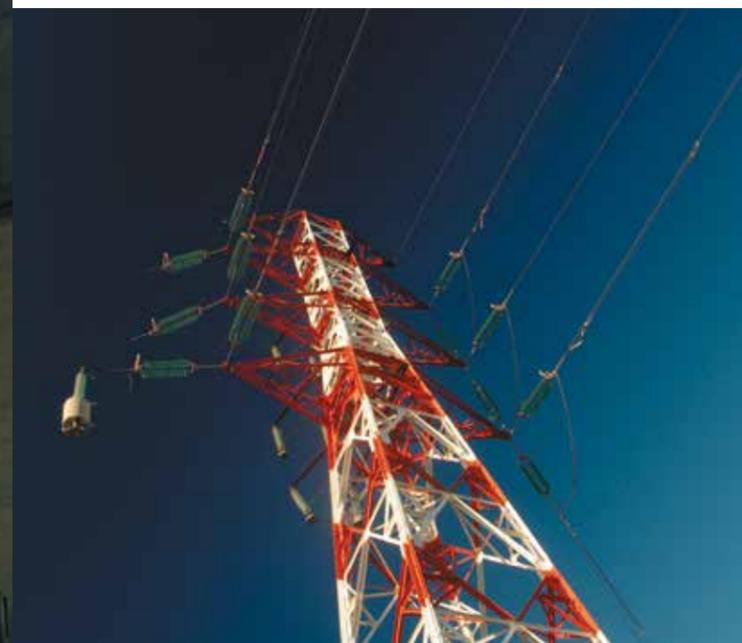
Le 20/09, Benoit Serge et Delvoye Caroline, r. Michel Pire, 8
Le 22/09, Yalcin Mehmet et Özisik Derya, r. Guillaume Lekeu, 4/B/5
Le 27/09, Lefevre Claude et Massart Fabienne, r. aux Verres, 21

DÉCÈS

Safine Kaddour (74) ép. de Zinoun Aïcha, r. des Droits de l'Homme, 2, décédé le 14/09
Bodarwé Anna (88) veuve de Decourty Clément, r. Adrien Bruyère, 45, décédée le 18/09
Blochouse Jacques (77) r. de la Violette, 3, décédé le 19/09
Ben Redjeb Aroussia (61) ép. de Ben Redjeb Fredj, r. Léopold, 74/REZ, décédée le 19/09
Groffy Alberte (82) veuve de Grifnee Robert, av. du Centre, 57, décédée le 26/09
Lacroix Madeleine (76) veuve de Fery Albert, r. de la Station, 29, décédée le 01/10
Snackers Danielle (71) ép. de Dejardin Marcel, av. du Centre, 87, décédée le 01/10
Dechamps Marie (86) ép. de Grilli Aurélio, r. Michel

Pire, 94, décédée le 02/10
Rentmeister Gabrielle (77) veuve de Spôte Fernand, r. du Châtelet, 41, décédée le 02/10
Demez Jean (82) ép. de Guillaume Marie, place Jean Roggeman, 7, décédé le 07/10
Reul Pierre (77) ép. de Fечи Elisabeth, r. du Corbeau, 141, décédé le 09/10
Corteil Armand (76) veuf de Warnier Rita, r. du Paradis, 227, décédé le 09/10
Letiexhe Vincent (48) r. Albert Ier, 51/A/2B, décédé le 11/10
Vaucouleur Stéphane (30) les Croisiers, 2, décédé le 14 octobre

Cet hiver, le risque de pénurie d'électricité est réel. Agissons tous ensemble !



CC BY SA NC 2.0 Brice Favre

Une pénurie d'électricité? Comment est-ce possible?

Une pénurie d'électricité survient lorsque la production diminue fortement et que l'électricité ne peut être importée en quantité suffisante pour satisfaire la demande des consommateurs. Les autorités fédérales et Elia, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, veillent en permanence à l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité dans notre pays. A l'approche de cet hiver, nous nous trouvons dans une situation délicate. D'abord, la fermeture de 3 de nos 7 centrales nucléaires a entraîné une réduction considérable de notre production. Ensuite, la perspective d'un hiver marqué par une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe et l'absence de vent, limiterait nos possibilités d'achat d'énergie auprès des pays voisins. Le risque de pénurie d'électricité est donc bien réel. Sauf incident imprévu, nous pouvons détecter un risque de

pénurie et l'anticiper. Stocker l'électricité en grande quantité est malheureusement impossible. Il revient donc à chacun d'entre nous d'agir afin de réduire au maximum notre consommation d'électricité dès l'annonce d'une pénurie imminente. Nous savons que brancher trop d'appareils en même temps sur une prise à la maison fait sauter le fusible ou le disjoncteur. Il en va de même au niveau du pays! Si nous consommons trop par rapport à ce qui est disponible sur le réseau, l'alimentation est coupée pour éviter les problèmes techniques à grande échelle.

Des solutions préventives existent

Nous devons tout faire pour éviter un délestage local ou même un black-out général! Le gouvernement fédéral a déjà entrepris des démarches. Renforcer la production par d'autres moyens que le nucléaire (réserve stratégique), renforcer les accords pour les importations, équilibrer le marché de l'électricité sont

des mesures déjà en cours de réalisation. Mais ces actions ne seront peut-être pas suffisantes surtout si nos voisins européens doivent également faire face à de mauvaises conditions climatiques induisant une forte hausse de leur consommation. Ainsi, en cas de risque de pénurie, des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle seront prises :

- les administrations, les entreprises, les commerces seront invités à diminuer drastiquement leur consommation;
- les éclairages publics de monuments, des autoroutes pourront être éteints, ainsi que les éclairages décoratifs extérieurs qu'ils soient publics, commerciaux ou résidentiels;
- la réduction du trafic des transports publics (trains, trams, métros) pourra être envisagée également.

Mais nous aurons aussi besoin de vous! En réponse à une situation exceptionnelle, il convient que tous nous apportions notre pierre à l'édifice.

Le plan de délestage? Pourquoi?

Le délestage est la mesure ultime pour éviter un black-out généralisé. Si toutes les mesures préventives ne parvenaient pas à réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines régions. Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de journée (entre 17h00 et 20h00), c'est ce que nous appelons « plan de délestage ».

Ensemble, évitons le délestage

Si chacun d'entre nous fait un effort pour réduire sa consommation, nous pouvons contribuer à

éviter les délestages! Cela vaut aussi bien pour les résidents des communes concernées par un délestage potentiel que pour les autres. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Agissons donc pour nous-mêmes si nous et nos enfants sommes directement concernés, mais aussi pour nos grands-parents, famille ou amis, entreprises qui pourraient l'être également. Sept jours avant un risque avéré de pénurie, les ministres compétents avertiront la population de la nécessité de réduire sa consommation d'électricité. Et en dernier ressort, si les efforts de chacun n'ont pas été suffisants, ils décideront la veille du jour de la pénurie quelles sont les cabines de distribution qui seront coupées en électricité. Ces cabines sont regroupées en six « tranches » réparties sur l'ensemble du pays. Vous serez donc informés 24 heures à l'avance du fait que vous risquez d'être privé d'électricité le lendemain, entre 17 h et 20 h environ. Vous aurez donc la possibilité de vous y préparer. Vous trouverez de plus amples informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter sur le site Internet www.economie.fgov.be. N'hésitez pas également à vous rendre sur le site internet communal. ●

infos

www.economie.fgov.be
www.dison.be



